

CONSORTIUM INDUSTRIEL ET FINANCIER (1920-1926)

André Victor Étienne VAUCHERET, président

Né à Paris VII^e, le 24 février 1889.

Fils de Victor Étienne Vaucheret, polytechnicien, et de Louise Marie Chenille.

Frère d'Amédée Vaucheret (1873-1947), ingénieur ECP, administrateur de la Société de la [Thonaire de Bordj-Khadidja](#) (Tunisie),

Et de Louis-Antoine-Alexis Vaucheret (1879-1957), administrateur colonial, longtemps en AOF.

Marié à Remiremont (Vosges), le 11 août 1920, avec Lina Marie Puton.

Polytechnicien, ingénieur des mines.

Adjoint à l'administrateur délégué de la [Société française d'entreprises de dragages et travaux publics](#).

Président du Consortium industriel et financier (1920), puis de la Banque mobilière privée (1926),

administrateur de la [Compagnie générale industrielle](#) (1921),

de la [Compagnie agricole et sucrière de Nossi-Bé](#) (1923),

de la Compagnie fiduciaire parisienne (janvier 1924),

de la Manufacture moderne de fils électriques et isolants (mai 1924), fondée par son frère Amédée, liquidée en 1935,

de la [Société indochinoise de charbonnages et de mines métalliques](#) (janvier 1925),

de la Société minervoise de lignites (avril 1926),

vice-président de la Société de construction mécanique de Vierzon (Anciens Éts Brouhot et Cie)(1927-1936) : machinisme agricole,

administrateur des [Exploitations forestières et agricoles de la Côte d'Ivoire](#), Grand-Bassam (oct. 1927),

Président de La Participation Pétrolifère et Minière,

fondateur de la Compagnie minière du Massueime (Portugal) : étain (juin 1928),

Administrateur de Études et participations minières (septembre 1928)

Liquidateur de L'Asbestite (1936), fondée par son frère Amédée en 1930,

Président de la Société de crédit aux agriculteurs de France (1942).

Chevalier de la Légion d'honneur du 7 juillet 1933 : capitaine au centre de mobilisation d'artillerie n° 29.

Décédé le 5 septembre 1961.

Marcel Eugène Léon MORÉ, administrateur

Né à Paris IV^e, le 1^{er} juin 1906.
Fils de Félix Louis Moré, commissionnaire en marchandises, et de Louise Marie Charlotte Chenard.

Polytechnicien.
Fondé de pouvoirs d'agent de change
Administrateur de la [Compagnie agricole et sucrière de Nossi-Bé](#) (juillet 1920)
et de la Compagnie minière du Massueime : étain au Portugal (S.A. 1928), affaire morte-née.
Administrateur de la Banque Maurel, de Marseille (1963).
Décédé à Levallois-Perret le 12 12 1969.

Consortium industriel et financier
(*La Journée industrielle*, 17 décembre 1920)

Formée récemment, cette société anonyme a pour objet, toutes opérations de banque et de Bourse et en général toutes affaires financières, commerciales, industrielles, etc.

Le siège est à Paris, 120, rue d'Assas.

Le capital est fixé à 2.500.000 fr. en actions de 100 fr., toutes souscrites en numéraire.

Le conseil est composé de : MM. Max de Bailliencourt-Courcol, ingénieur, 23, avenue de Ségur, Paris ; Antoine Manilève, assureur, 16, rue Théophile-Gautier, Paris ; Marcel Moré, ingénieur, 34, rue de la Verrerie, Paris ; le comte Thibaut de Solages ¹, ingénieur, 85, rue d'Assas, Paris, et André Vaucheret, ingénieur, 5, rue La-Boétie, Paris.

APPELS DE FONDS

(*L'Information financière, économique et politique*, 13 octobre 1922)

[Financière de Crédit et de Participation](#). — 2^e quart (125 fr.), avant le 8 octobre : Banque de l'Union Parisienne, Banque Marmorosch-Blank et Cie, Consortium industriel et financier.

Consortium industriel et financier
(*La Journée industrielle*, 4 juillet 1924)

¹ Thibaut de Solages (1889-1972) : administrateur délégué (1921), puis président de la [Compagnie générale industrielle](#) (1944). Voir encadré.

L'assemblée ordinaire des actionnaires de cette société, tenue le 30 juin, sous la présidence de M. Vaucheret, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1923-1924 et décidé la distribution d'un dividende de 7 %, soit 3 fr. 50 par action libérée de 50 francs et de 12 fr. 487 par part de fondateur.

Réunis ensuite en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont apporté certaines modifications aux articles 8, 9 et 40 des statuts. Ce dernier concerne la date de clôture de l'année sociale, qui est fixée au 31 décembre au lieu du 31 mars. À titre transitoire, l'exercice ouvert le 1^{er} avril 1924 ne comportera qu'une période de 9 mois.

Le conseil d'administration a été autorisé à porter le capital social de 2.500.000 fr. à 10 millions par l'émission, en une ou plusieurs fois, d'actions de numéraire de 100 fr. chacune, les actionnaires anciens et les porteurs de part ayant un droit de préférence pour la souscription aux nouvelles actions.

Consortium industriel et financier
(*La Journée industrielle*, 21 mars 1926)

L'assemblée ordinaire de cette société, dont le siège est à Paris, 20, boulevard Montmartre, tenue le 19 mars, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1925 et fixé le dividende brut à 8 % par action et 21 fr. 736 par part, payable à partir du 20 mars courant.

MM. Jean Belanger, Robert Le Chatelier, A. Manilève, M. Moré, Th. de Solages et A. Vaucheret, administrateurs sortants, ont été réélus.

Réunis ensuite en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont voté la dissolution anticipée de la société et sa fusion avec la Banque mobilière privée*, moyennant attribution de 5.000 actions B de cette dernière, à créer à titre d'augmentation de capital.

DISSOLUTION
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 1^{er} juin 1926)

Consortium industriel et financier. — La Société est dissoute à partir du 26 avril 1926. Liquidateurs : MM. Vaucheret et Moré. — *Gazette des Tribunaux*, 27 mai 1926.

Suite :
[Banque mobilière privée.](#)